

VILLE DE CLAMART

DÉPLACEMENT ET STATIONNEMENT

Découvrez en un clic tous les parkings à votre disposition sur la Ville, la liste des places réservées aux personnes handicapées mais également la réglementation détaillée concernant le stationnement.



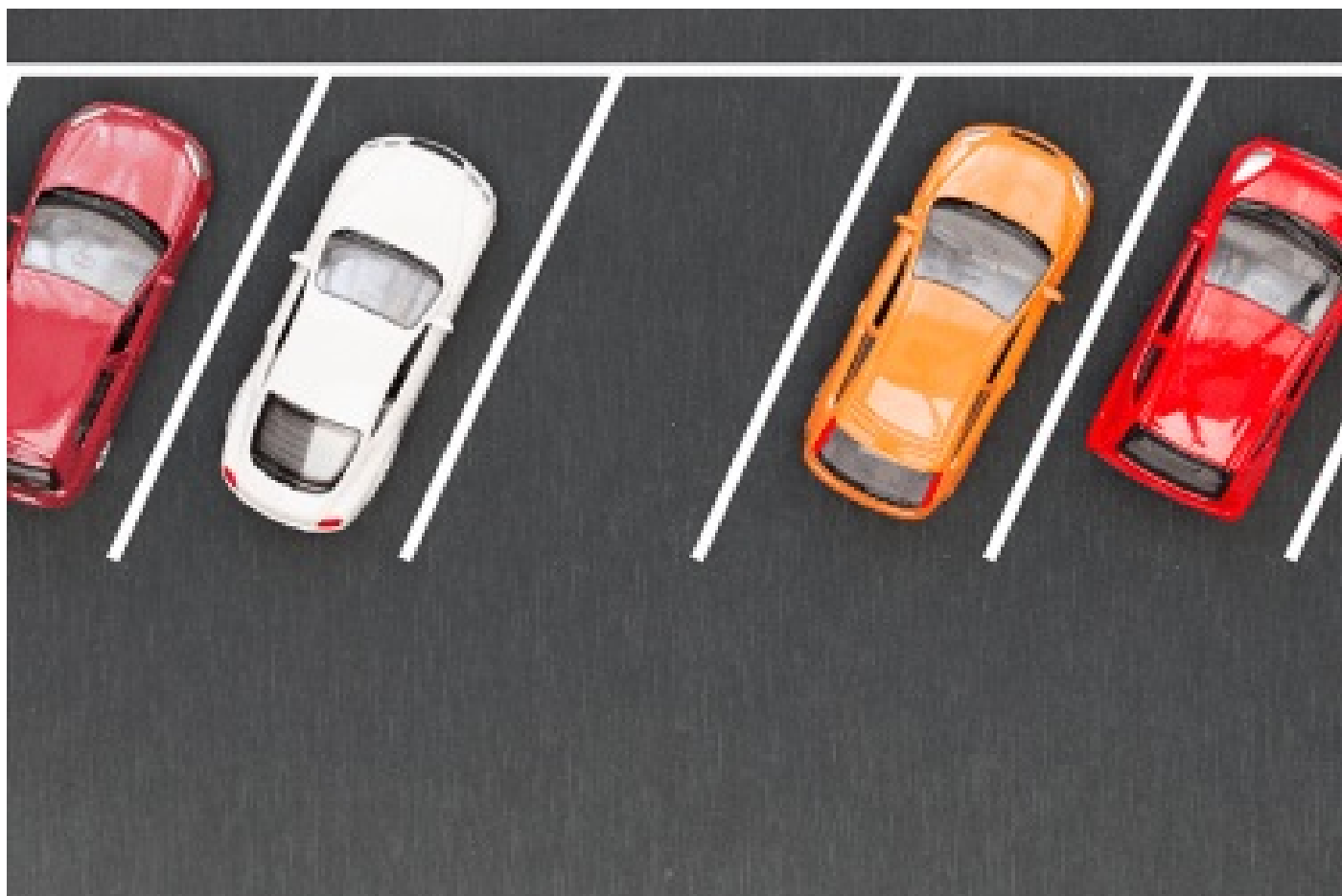
ZFE

Le 8 octobre 2018, l'Etat et 15 métropoles dont la Métropole du Grand Paris ont signé un engagement pour développer une zone à faibles émissions métropolitaine (ZFE) d'ici fin 2020. Depuis le 16 septe...



HANDICAP ET MOBILITÉ

Voies, parkings, bâtiments publics : différents aménagements sont effectués afin de faciliter l'accès des personnes handicapées.



STATIONNEMENT

Clamartois, abonnez-vous pour continuer à bénéficier de la gratuité du stationnement dans la zone réglementée Gare et Percy Schneider.



TRANSPORTS EN COMMUN

Bus, ClamiBus, Clam'Express, train ou tramway, la ville de Clamart est accessible par différents modes de transport.

> [LE CLAM'EXPRESS](#)



PISTES & STATIONNEMENTS CYCLABLES

Clamart possède 2 parkings à vélos sécurisés (inscription en ligne), plus de 200 attaches deux-roues ainsi que 7 km de bande cyclable. Les vélos peuvent aussi circuler à double sens sur toutes les v...



VÉLIB' À CLAMART

Clamart a choisi de soutenir les solutions de transports partagés sur son territoire en adhérant à Vélib', un système de vélos en libre-service, pour une intermodalité et une complémentarité avec les ...



MAIRIE DE CLAMART

PLACE MAURICE GUNSBOURG
92140 CLAMART

HORAIRES:

Mairie de Clamart
Espace d'accueil Clamart&Vous
Adresse : place Maurice Gunsbourg
92140 CLAMART
01 46 62 35 35

LUNDI : 08h30 12h30 - 13h30 18h00
MARDI : fermé le matin - 13h30 18h00
MER. : 08h30 12h30 - 13h30 18h00
JEUDI : fermé le matin - 13h30 18h00
VEN. : 08h30 12h30 - 13h30 17h00

SAMEDI : fermé

MAIRIE ANNEXE DU PAVE BLANC
FERMEE JUSQU'A NOUVEL ORDRE.